

ABONNEMENT.

Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 9

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 chez DONGRELL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33,
 A. EWIG,
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
 Réclames : 30
 Faits divers : 75

RESERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
 chez MM. LEVAS-LEFÈVRE et Co.,
 Place de la Bourse, 6.

SAUMUR, 17 Juillet 1880.

Chronique générale.

La Bastille prise, au 14 juillet, par les futurs électeurs de M. Rochefort, c'est l'opportunisme gambettiste.

La Justice de Clémenceau nous le prouve ; écoutez-la :

« A notre avis, la fête du 14 juillet n'a donc pas été la fête de l'union et du désarmement des partis, attendu que si cette date, vénérée entre toutes, nous rappelle la prise de la Bastille, elle nous rappelle aussi qu'il nous reste encore beaucoup de Bastilles à démolir.

« La Bastille de 89 est tombée, dit notre excellent confrère le *Proletaire*; la Bastille des iniquités est debout.

« La Bastille, c'est la magistrature inamovible, choisie dans le sein de la bourgeoisie et poursuivant de ses haines réactionnaires les hommes du peuple chaque fois qu'elle peut les atteindre.

« La Bastille, c'est le Code, arsenal bien pourvu pour briser tout effort du peuple, détruire sa souveraineté et le livrer sans défense aux tentatives criminelles des tyrans.

« La Bastille, c'est l'armée isolée du reste de la nation, en guerre ouverte contre elle.

« La Bastille, c'est l'ignorance qu'on persiste à maintenir pour conserver le peuple en tutelle.

« La Bastille, c'est la Chambre des députés, composée d'élus sans responsabilité et pouvant violer à leur aise le mandat donné par leurs électeurs.

« La Bastille, c'est le Sénat, institué pour contrecarrer la volonté populaire.

« La Bastille, c'est la présidence de la République, royauté borgne, qui n'ose s'avouer, et n'en est pas moins détestable.

« La Bastille, ah ! retenez bien ceci, la Bastille, c'est le monstrueux assemblage de

lois et de coutumes qui maintiennent pauvre et dépendant le travailleur, le producteur de la richesse publique.

En somme, la fête du 14 juillet a tout au plus été un armistice durant lequel les partis se sont recueillis pour mieux reprendre position ensuite.

Gambetta est débordé. C'est la révolution sociale qui se lève. Les délégués des grandes villes de France ont reçu le mot d'ordre à Paris de la bouche même de la Commune ressuscitée.

La Constitution n'est plus qu'un chiffon de papier.

Les décrets du 29 mars et leur application au mépris des droits les plus sacrés, avaient montré le pouvoir exécutif méprisant le pouvoir judiciaire ; le peuple des faubourgs de Paris ne tardera pas à crocheter la porte du pouvoir exécutif.

On lit dans le *Mot d'Ordre* :

« Nous regrettons, toutefois, que certains républicains, aigris, hargneux, et voulant sans doute se singulariser par leur attitude bougonne, aient cru devoir boudier ce qu'ils appelle « notre fête. » On les a pris pour des bonapartistes ou des cléricaux. C'est regrettable, mais avouez que la confusion était facile.

« La fête du 14 n'a donc pas été une fête pour tous les républicains. Elle a été simplement la fête des radicaux.

Les déportés ne perdent point leur temps. La veille de la fête du 14 juillet, ils se sont réunis salle Graffard et ont nommé une commission de treize membres, chargée de convoquer à une nouvelle réunion tous les survivants de la Commune pour l'élaboration d'un programme révolutionnaire et socialiste en vue des élections de 1884.

Nous pouvons affirmer que le gouverne-

ment avait fait inviter officiellement les curés de toutes les églises de Paris à fermer les portes à clé, le 14 juillet, après l'office du matin.

Qu'on vienne nous dire que le ministre de l'intérieur était sans inquiétude au sujet de l'attitude de la population !

Le nombre des démissions dans la magistrature s'élève aujourd'hui à CENT SOIXANTE-SIX.

On nous informe que M. le préfet de police, d'après les instructions reçues du reste du ministre de l'intérieur, a donné des ordres pour que les agissements du citoyen amnistié Félix Pyat soient surveillés soigneusement.

Le cabinet gambettiste est très-inquiet relativement à l'attitude que vont prendre les chefs des amnistiés, et nous ne croyons pas que la surveillance exceptionnelle soit bornée à la personne de Félix Pyat.

Parmi les décorations de la fête républicaine du 14 à Paris, signalons l'arc de triomphe de l'avenue Trudaine.

Cet arc de triomphe représentait un Gambetta gigantesque donnant la main par-dessus la chaussée à un amnistié. M. Gambetta est en habit noir, cravate blanche ; il porte sous son bras un portefeuille de ministre sur lequel est écrit le mot : *Commission*.

L'amnistié est pourvu d'une tête hideuse et de vêtements déguenillés ; sur le sac de toile qu'il porte en sautoir, s'étale le mot : *Exportation*. Le tout était signé André Gill. En haut de la rue Bréda s'élevait un buste de la République sur un piédestal au milieu des drapeaux et des guirlandes. La Marianne ne pouvait être mieux placée ; elle était là au milieu de son élément, dans ce quartier de Bréda-Street.

La revue de mercredi a été marquée par

un incident des plus curieux. Lorsque M. Grévy tournait l'avenue de la cascade, un groupe de dames agitant leur mouchoir ont entouré la voiture en criant : « Vive Gambetta ! Vive Gambetta ! » M. Grévy, en homme d'esprit, a salué en souriant.

Une bande de manifestants chantant la *Marseillaise* et le *Ça ira* traditionnel s'est présenté mercredi à 5 heures au Palais-Bourbon pour faire admettre une délégation à l'honneur d'être reçue par M. Gambetta. Malheureusement, le président de la Chambre était absent et les manifestants n'ont pas eu la patience d'attendre son retour.

Le 14 Juillet en province

Partout, en province, les populations n'ont point répondu à l'appel des municipalités pour fêter le 14 juillet, qui prendra désormais dans l'histoire le nom de journée des rats.

ARRAS. — Le bon sens de la population d'Arras, écrit-on de cette localité, a fait prompt justice des ordres ministériels. Fêter l'émancipation du peuple ! Quelle billevesée ! Le 14 juillet a émancipé sept prisonniers : deux fous, quatre faussaires, un libertain, et assassiné une vingtaine de braves gens. Quelques années après cette prétendue émancipation, deux cent mille innocents gémissaient dans les prisons, en attendant de marcher à l'échafaud.

Arras se souvient : voilà pourquoi il ne fête pas aujourd'hui.

CLERMONT-FERRAND. — La *Gazette d'Auvergne* mentionne la pression exercée pour développer l'enthousiasme :

« Les faits de pression signalés en vue de la fête d'aujourd'hui sont nombreux et répugnants.

« Beaucoup d'ouvriers ont (à leur grand regret) refusé de travailler ce matin, disant

— Mademoiselle Duval se marie. Sa remplaçante n'enseigne que l'anglais, et la baronne serait charmée — ce sont là ses propres expressions — que vous voulussiez bien donner des leçons d'italien à sa fille Antoinette. Mademoiselle Hellier ne se rendant pas au château immédiatement, vous pourriez également lui continuer plusieurs mois son cours de français.

— J'y suis disposée si vous y consentez.

— Vous n'ignorez pas que la baronne se considère au-dessus des vulgaires mortels qui n'ont ni nom, ni centaines de mille livres de rentes, et qu'elle est inflexible sur le décorum. A ma chaude recommandation, je pense qu'elle condescendra à vous regarder un peu mieux que ses maîtresses de langues. Mais, idolâtrée jadis, gâtée chez nous, adulée à Rennes, supportez-vous l'indifférence d'une aristocratique famille, le dédain des étrangers ? Modifiez-vous, comme il le convient, vos manières attrayantes et expansives, et adoptez-vous une mise en rapport avec l'emploi auquel vous vous vouez ?

— Je supporterai tout... Je reprendrai mes vêtements de deuil... Institutrice je suis, institutrice je me modèlerai.

Abasourdi de l'acquiescement, l'oncle Claude n'ajouta aucune observation.

— L'expérience, murmura-t-il, quel objet de luxe ! Nous l'acquérons lorsque ne peut plus nous

de la semaine et filent en Belgique le dimanche quand le traiteur apporte la carte. Avez-vous une meilleure place en vue que celle de Bruxelles ?

— Non, monsieur. Et vous ?

— Préoccupé de vous caser, j'ai lu les journaux, consulté les petites affiches et pris des renseignements de droite et de gauche ; voici ma liste. D'abord et d'un, les Bénique : quatre petits enfants, trois adolescents, deux adultes, papa, maman. Total, un pensionnat anglais. Ces futurs polyglottes, qui écorchent le français, et causent agréablement en patois d'Ille-et-Vilaine, n'ont pas inventé l'esprit et ne se doutent guère qu'il existe. Vous n'introduisez votre savoir dans leur crâne qu'avec force patience et dépense de larynx.

« Après les Bénique, nous avons les Taupin : — fille unique, fortune des plus imposées du département ; personnel de serviteurs. Madame Taupin, née de Carminton, en remonte pour la morgue à la reine de Saba. Son mari est député de L***.

— Monsieur...

— Permettez. Outre les Bénique et les Taupin, j'ai miss Clappman, vénérable Anglaise, à fausses dents et à faux chignon, présidente de la confrérie des « Sauvées de l'Abîme », pour la conversion des pêcheurs et la persévérance des justes. Ramener les âmes, toucher les endurcis, est la profession de miss Clappman, qui fabrique sur « la fin des fins, le jugement sans appel, l'arrêt des réprouvés », de

délicieuses brochures que les pères anglicans, les révérends Jonathas Elliot, John Godam, Percy Tyrfeu, colportent de wigwman en wigwman, de huttes en huttes, plongés au sein des ténèbres extérieures.

Émissaires et brochures opèrent des miracles. On ne les compte pas.

Au-delà d'une respectable alignée de zéros, l'addition est incalculable.

Non contente d'arracher les naturels de la Calédonie et les sauvages du Groenland aux griffes du démon, miss Clappman se propose de convertir les âmes plus civilisées du Pape, l'empereur des Français, l'autocrate de toutes les Russies, et afin d'amener ces victimes de l'erreur à se rétracter, la présidente de la société des « Sauvées de l'Abîme » leur enverra ses homélies dorées sur tranches et reliées en veau quand vous les lui aurez corrigées (car l'orthographe de miss Clappman n'est pas très-orthodoxe), moyennant trente livres par an.

— Ni pour trente, ni pour cent, je n'entrerais chez cette vieille folle, ni chez vos Taupin et Bénique.

— Saperlotte ! mademoiselle ! vous êtes une renchée à triple guides. La baronne de Savignan trouvera-t-elle grâce devant vous ?

— Madame de Savignan ? Elle a une institutrice archi-diplômée.

FEUILLETON DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

L'ORPHELINE DU 41^e

(Suite.)

Quelques jours après, persistant à me replacer, je lui dis que les MM. Equez et Casildo m'offraient de m'employer à peindre les ciels de leurs tableaux de chemin de croix, genre qui donne dans leur partie quand l'historique et le portrait choment.

— Vous dessinerez la croix des larrons à perpétuité ? Charmant ! charmant ! le bleu de l'azur à l'infini ? Délicieux ! délicieux ! Et ces ciels, ces croix vous rapporteront ?...

— La table, le logement et une part des bénéfices de l'association.

— Et de ses dettes... Ils en sont criblés. Sans m'immiscer dans les affaires du prochain, à titre de protecteur d'une naïve bergère à laquelle je porte quelque intérêt, j'ai recueilli des notes sur le compte de vos peintres. Celui qu'ils ont à régler aux fournisseurs Rennais, ni vous ni moi ne les solderons. Abondance et misère est la devise de ces bohèmes de haut bord qui dévorent le lundi, à leur repas du matin, les sept vaches grasses du songe de Joseph, vivent des sept maigres le reste

que, s'ils travaillaient, ils seraient « mis à l'amende ».

» Et pourtant, ceux qui défendent aujourd'hui à de pauvres diables de gagner leur pain quotidien un mercredi, sous prétexte que c'est la fête de la R. F., sont les mêmes qui ont demandé l'abrogation de la loi relative au repos du dimanche.

» Quelle logique et quel admirable respect de la liberté individuelle !

HAZEBROUCK. — Fête manquée. Aucun enthousiasme.

Peu de drapeaux aux fenêtres : fonctionnaires, cabaretiers et débitants de tabac ont seuls obéi aux ordres du sous-préfet qui vient, suivi de dix conseillers municipaux des nouvelles couches, de faire en ville avec la musique municipale et les pompiers une promenade militaire.

Aucun cri dans les rues. La musique joue la *Marseillaise*.

REIMS. — La *Champagne* dit :

« Malgré les ordres et les menaces déguisées, toutes les rues ne sont pas pavoisées.

» L'écusson illuminé de la ville de Reims se détachait très-bien sur la façade de l'Hôtel-de-Ville. La devise : « Dieu soit en garde » brillait de mille feux. Il nous semblait voir nos conseillers municipaux, M. Courmeaux, maire, en tête, prier Dieu de veiller sur Reims. Comment se fait-il que cette devise réactionnaire soit conservée ? Elle doit assurément choquer nombre de nos édiles. »

LYON. — La fête de la Commune a fait fiasco. Pas un drapeau, pas un lampion, place Bellecour et rue Bourbon ; très-peu place Perrache. Les républicains attribuent cet échec à des agents salariés. Ils oublient de répéter que l'argent avait été cependant distribué à profusion pour réchauffer le zèle des *preneurs de Bastille*. La *Décentralisation* comble cette lacune :

« Nous entendons un voyou escortant des gamins leur dire : « Criez donc : Vive la République ! Vous savez bien qu'il y a un pot à licher ! »

» Les gamins, déjà ivres, poussent leur cri d'une voix chevrotante ; ce cri reste sans écho. »

Les outrages contre le clergé n'ont pas manqué. Le même journal ajoute en effet :

« Sur le quai Saint-Antoine, des ouvriers voient passer un prêtre et disent, assez haut pour être entendus : « Ça ferait un bon rôti pour demain ! »

Le *Salut public* a entendu chanter sur l'air des *Lampions* : « Les Jésuites, on les pendra ! »

Pour les villes dépendant de la région de l'Ouest, voir la *Chronique locale*.

LES TROUBLES DE NIMES.

Le gouvernement a reçu hier de Nîmes une longue dépêche relative aux désordres qui ont eu lieu le 14 juillet. Le préfet annonce que l'enquête suit son cours contre les auteurs et les meneurs du pillage du cer-

servir ; et, si nous la proposons à la jeunesse, elle rit d'elle et la méprise.

XXXIX

Le château de Savignac est à une vingtaine de kilomètres de Morlaix, dans le Finistère. L'oncle Claude devait m'y conduire. Il ne le put et me confia aux dames Perronnet qui allaient s'établir à Brest, ville où, d'après les médisants bien informés, les époux pullulent.

Je pleurais en quittant ce vieil ami. Je n'éprouvais cependant pas la moiteur du chagrin que j'eusse dû ressentir. Une secrète satisfaction balançait en moi la tristesse de me séparer de lui. D'où provenait cette satisfaction ? Quel attrait m'attirait vers une demeure où je n'avais ni parents ni amis, M. de Savors, le seul que je connus, étant en Italie.

Je n'aurais su le dire alors.

Notre voyage s'effectua sans encombre de première catégorie. Mais Dieu garde mes ennemis des Perronnet comme compagnons de route et d'un né-natif de Saint-Brieuc pour conducteur.

Déménageant de la cave au grenier, la mère de Blanchette avait loué une voiture particulière. Nous étions empilées, dans l'intérieur, sur des caisses, des malles, une batterie de cuisine, et surchargées de cages de serins, de perruches, de papiers de chiens, chats, poules, canes.

Ces voyageurs à pattes et à plumes caucaniaient,

cle Saint-Roch et des filatures dont les portes et les fenêtres ont été enfoncées. Le fonctionnaire du gouvernement ajoute que l'enquête sera difficile en ce qui concerne les instigateurs du désordre.

LE 15 JUILLET.

Au lendemain des manifestations républicaines et des vociférations nullement patriotiques, les royalistes se sont réunis un peu sur tous les points de la France pour assister à une messe à l'occasion de la saint Henri.

« A Paris, lisons-nous dans l'*Union*, cette messe a été dite à Saint-Germain-des-Prés. Jamais l'assistance n'avait été aussi nombreuse. La dure leçon des événements est plus éloquente que toute parole humaine, et, si la publicité nous a fait défaut, nous aurions tort de le regretter, car il nous a été ainsi donné de constater, dans toute sa force, le témoignage éclatant de l'irrésistible besoin qu'éprouvent de plus en plus toutes les âmes honnêtes, en face des hontes du présent, à en appeler à la royauté traditionnelle pour relever la France chrétienne.

» M. le comte de Blacas et M. le marquis de Dreux-Brézé étaient au premier rang des assistants, dont nous n'essaierons pas de dresser une liste que nous ne saurions faire complète. Les omissions seraient inévitables, et aucune ne serait justifiée. Qu'il nous suffise de dire que les plus humbles dévouements se confondaient avec les notabilités de la politique et les illustrations de la naissance.

» La quête a été faite pour les écoles libres de la paroisse ; M. le comte de Chambord avait témoigné le désir que l'on sollicitât en faveur de ces écoles la générosité royaliste, et les bourses se sont largement ouvertes pour répondre au désir du roi qui a voulu aussi associer à la célébration de sa fête la défense d'une liberté chrétienne et populaire. »

Il y a eu messe à Angers, Nantes, Le Mans, Douai, Bayonne, Vesoul, Valenciennes, et partout l'assistance était nombreuse et recueillie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Tout le Saumurois est dans la désolation ; hier soir, un orage épouvantable, qui rappelle celui de 1837 en certaines communes du canton sud de Saumur, s'est abattu sur notre région, semant partout la ruine et la dévastation.

Dès 3 heures de l'après-midi, deux nuées chargées d'électricité ont apparues, l'une venant du Poitou, l'autre du bas de la Loire. Poussées par des vents contraires, elles se sont réunies vers 5 heures au-dessus des plaines de Doué et de Montreuil-Bellay. Le tonnerre grondait avec un horrible fracas, le ciel était en feu et une véritable trombe d'eau inondait le pays. Mais bientôt la grêle est venue, et, sur plusieurs points, a même

remplacé l'eau complètement. Montreuil-Bellay, Brossay, le Coudray-Macourard, depuis Bron, sont ravagés ; à Brézé, Saint-Cyr, Fontevault, les désastres seraient plus considérables encore, nous dit-on. Toutes les récoltes, à la veille d'être ramassées, sont perdues, et la vigne ne donne aucun espoir pour plusieurs années. Turquant, Montsoireau, Candès et le territoire de plusieurs communes de la Touraine ont également beaucoup souffert.

A Bron, commune du Coudray, on a ramassé des grêlons de 3 à 4 centimètres de diamètre. L'usine de M. Cheignon a été abîmée : pas une ardoise intacte, pas un carreau de reste. Les pertes s'élèveraient à 40,000 fr.

A la gare de Saint-Cyr-en-Bourg, il ne reste pas un vitrage.

Plusieurs cultivateurs, surpris par la grêle dans les champs, sont rentrés chez eux fortement contusionnés, la figure et les mains en sang.

Les désastres sont considérables à Doué et Martigné. Le train d'Angers à Montreuil a été arrêté à la gare de Saint-Georges, tant la couche de grêle était épaisse sur la voie.

Saumur a été le moins mal partagé : nous n'avons eu qu'une trombe d'eau qui a transformé nos rues, en bien des quartiers, en torrents et nappes de plus d'un mètre de profondeur. Nulle part les égouts n'ont pu suffire et bien des rez-de-chaussées ont été inondés. Il n'y a eu à Saumur que quelques grêlons perdus au milieu de l'eau et qui n'ont fait aucun mal.

Heureusement qu'il n'y a pas de dégâts dans la Vallée depuis Longué jusqu'à la limite de la Touraine.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante :

« Parnay, 17 juillet 1880.

» Monsieur le Rédacteur,

» La fête du 14 juillet a eu pour nos communes une triste retour par l'orage d'hier soir. Parnay, Souzay, Turquant, Montsoireau, Fontevault, ont été criblés par une grêle intense, grosse comme des prunes. Les récoltes en grains ainsi que la vigne sont à peu près perdues. A Champigny et dans la partie haute de ces communes, les grêlons étaient gros comme des œufs. Les récoltes sont hachées.

» Nous espérons que l'administration daignera prendre cette perte en considération en voulant bien nous faire dégrever de l'impôt.

» Agréer, etc.

» BERTHELOT. »

Au nombre des nominations qui viennent d'avoir lieu dans la Légion-d'Honneur, nous remarquons les suivantes :

M. le colonel Des Roys, commandant l'Ecole de cavalerie, a été nommé officier de la Légion-d'Honneur.

M. Robert, lieutenant, adjoint du capitaine-tresorier, à l'Ecole de cavalerie, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

reurs. Quici a remporté la timbale d'argent aux courses de Guingamp ; qu'il a, une montre en or à Tréguier. Ils vont encore, à l'heure qu'il est, vous fier proprement la petite lieue qu'ils ont à faire de dici à Morlaix. Hue Coco ! hue Papillon ! chaussez vos scarpins de bal ; mes mignons !...

Coco et Papillon, rosses poussives d'un âge mathusalemien, soufflaient, suaient, tiraient en diable. Le jour baissait, la nuit tombait, la petite lieue grandissait, de Morlaix nulle trace.

Madame Perronnet, furieuse, se refâchait contre le conducteur. Le conducteur outré s'emportait contre madame Perronnet. La ménagerie secouée dans le conflit piaulait, Blanche geignait, je philtoséphis et les mules du né-natif se multipliaient.

Demi-mortes de fatigue, nous arrivâmes à nuit close à Morlaix. Mes compagnes descendirent à l'hôtel. Un laquais en livrée vint me prévenir qu'une voiture m'attendait pour me transporter à Savignac et je repartis.

(A suivre.)

AUGUSTA COURRY.

VIVE L'ANJOU !

POLKA CHANTÉE

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X...
Dédiée à M. SINEAU, chef de musique au 77^e de ligne.

PRIX : 50 CENTIMES.

En vente, à Saumur, chez M. MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

— 3 campagnes, 1 blessure à la charge de Reischoffen.

Nous avons reçu hier la lettre suivante :

« Saumur, le 16 juillet 1880.

» Monsieur le Rédacteur,

» Je lis dans votre journal d'aujourd'hui une lettre bienveillante pour moi, signée *Reichoffen*, qu'il m'est impossible de lire sans réponse.

» On doit en effet penser de cette lettre que mon intention est de me représenter à la fin du mandat que mes concitoyens m'ont confié de les représenter au Conseil d'arrondissement de Saumur.

» Si je devais espérer pouvoir remplir constamment les devoirs que ce mandat impose, je demanderais certainement aux électeurs, que j'ai toujours cherché à représenter dignement, la continuation de leur confiance ; mais, depuis deux ans, je ne pourrais la plupart du temps, assister aux réunions auxquelles je suis convoqué, en sorte que je ne dois pas, dans cette position, solliciter une charge dont ma santé m'éloigne le plus souvent.

» C'est donc avec regret que je remercie ceux de mes chers concitoyens qui auraient pu penser à moi dans la circonstance.

» Agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sincères civilités.

» E. GIRARD.

Nous empruntons au *Patriote d'Angers* le texte des quelques paroles que M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, a adressées le 14 aux sociétés de secours mutuels et aux enfants des écoles réunies au pied de l'estrade de la Mairie :

« Messieurs, il me paraît impossible de me m'associer, au nom du gouvernement de la République, que j'ai l'honneur de représenter, à vos paroles si patriotiques, que M. le maire de Saumur vient de prononcer ici, ainsi qu'à celles de M. Eugène Bonnemère, votre historien si populaire, un des descendants des héros de la mémorable journée du 14 juillet, journée qui marque le point de départ de l'émancipation de la France.

» Nos pères, depuis cette date glorieuse, ont toujours poursuivi le même but, à travers toutes les vicissitudes, l'ordre dans la liberté.

» Nous, leurs fils, nous voyons enfin les jours rêvés par eux, arrivés sous l'égide d'un gouvernement issu des entrailles du pays, la République.

» La République, Messieurs, longtemps méconnue, acclamée aujourd'hui, continuera l'œuvre commencée par nos devanciers : l'affranchissement des consciences, l'instruction du peuple, l'établissement dans les esprits, l'ordre dans les finances, le progrès en un mot, et cela, malgré les difficultés qui ne manqueront pas de lui opposer encore ses destructeurs, plus intéressés que patriotes.

» Vive la République ! Vive le Président de la République ! Vive la ville de Saumur ! »

LE PUY-NOTRE-DAME.

La journée du 14 s'est terminée pour les habitants du Puy-Notre-Dame par un incendie qui ne faisait pas partie du programme annoncé.

Quelques purs de la localité, trouvant sans doute insuffisantes les distributions de pain, danses et illuminations organisées par la municipalité, firent une souscription pour subvenir à un immense feu de joie.

Au moment où on l'allumait, le feu s'était communiqué à une barge de bois de 40,000 bourrées environ, appartenant au sieur Baillergeon, boulanger.

La perte est évaluée à 3,000 fr. Si ce dernier n'est assuré qu'en partie, comme on le dit, il doit être peu disposé à s'associer à la joie des manifestants.

— Une autre nouvelle nous arrive du Puy-Notre-Dame.

Judi, sur les 10 heures du matin, la foudre est tombée dans une vigne où labourait un sieur Guibert. Son cheval a été foudroyé et lui-même relevé sans connaissance par quelques personnes qui se trouvaient dans le voisinage. Le malheureux avait une écorchure au visage, et s'est trouvé paralysé d'une jambe.

TOURS.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* a reçu deux lettres de rectification. Voici la première :

« Monsieur, si vous aviez été mieux renseigné, la rue de l'Intendance n'aurait pas dû être citée comme ayant pris part à la manifestation républicaine du 14, qu'avec juste raison vous qualifiez de ratée ; car, en dehors de quatre ou cinq maisons seulement, on peut dire que l'abstention a été complète, dans cette rue, et cela devait être. »

La seconde émane d'un habitant de la rue de l'Intendance :

« Monsieur, dans votre numéro d'hier soir, vous classez la rue de l'Intendance parmi l'une de celles où la manifestation républicaine s'est le plus révélée. Pour avancer une chose aussi contraire à la vérité, il a fallu que votre bonne foi fût surprise, car pour peu que vous eussiez traversé cette rue, il ne vous aurait pas été difficile d'y constater, au contraire, le peu d'enthousiasme qu'y a soulevé la fête dite nationale. »

Plusieurs personnes, dit le même journal, sont venues nous assurer que le nom des habitants qui n'avaient pas pavoisé leurs fenêtres, mercredi, était inscrit sur une liste dressée par les agents de police. Plusieurs commerçants, apprenant cette nouvelle, se sont résignés à acheter un drapeau. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ce bruit, d'ailleurs très-vraisemblable.

Mercredi, à une fenêtre de la maison n° 3, rue de la Galère, à Tours, flottait un drapeau en papier sur lequel s'étaient ces mots en caractères de 20 centimètres : « *Ecrasons l'infâme.* »

Comme on voit bien, par ces petits faits que nous pourrions multiplier, que le gouvernement « dont nous jouissons » est bien celui qui nous divise le moins. (*Indépendant.*)

POITIERS.

La fête soi-disant nationale s'est passée, nous devons le dire à la louange de la population poitevine, au milieu d'une indifférence parfaite et d'un calme qui n'a été troublé que le soir, pendant le passage de la retraite aux flambeaux, par une bande avinée composée de gamins pour la plupart.

Naturellement la bande en question a célébré « le sang impur », avec une joie délicate, bousculant les gens tranquilles sur son passage, criant à tue-tête : « A bas les Jésuites ! » « A bas la calotte ! » « Vivent les décrets ! » ; manifestant plus bruyamment encore en passant sous les fenêtres des trois journaux conservateurs ; faisant une ovation — naturellement — à l'organe républicain du département.

A toutes ces vociférations, la population resta sourde ; quelques jeunes gens cependant, indignés de voir que la police ne faisait rien pour faire cesser un pareil scandale, répondirent par les cris de : « Vive la liberté ! » « Vive la France ! ». Et alors on vit cette chose bouffonne et triste à la fois : la police s'élançant sur ces jeunes gens et procédant à des arrestations avec un entrain vraiment surprenant.

Ces arrestations ne furent pas maintenues, nous assure-t-on. Nous n'avons pas le temps de nous assurer de la véracité du fait, et nous le tenons pour vrai. Mais il n'en reste pas moins évident que, sous la République, on peut tout se permettre, même crocheter les serrures, et on peut tout crier, excepté : « Vive la liberté ! » et « vive la France ! ». En voici assez sur ce sujet ; à moins qu'on ne nous force à y revenir, nous n'en reparlerons plus.

En dehors des drapeaux officiels, il n'y avait guère que 350 drapeaux particuliers qu'on peut diviser ainsi : 450 hôtels, cafés, débiteurs et marchands de tabacs ; une centaine de fonctionnaires et le restant réparti entre les particuliers que rien ne forçait à pavoiser ou à illuminer en dehors de leurs convictions. Et c'est tout.... Ah ! pardon, nous allions oublier la rue du Chat-Rouge, tout inondée de drapeaux et de lampions.

En somme, la foule n'a pas été très-grande : ni le bourgeois, ni le commerçant, ni l'ouvrier ne donnaient ; encore moins le paysan. Il paraît que, dans ces fractions du peuple, on se moquait de la consigne officielle, et que là tout n'était pas à la joie. (*Journal de la Vienne.*)

NANTES.

Une scène scandaleuse s'est passée rue Dugommier. Le 13 au matin, une bande de communards en herbe essayaient de fixer un drapeau au-dessus de la porte de la maison d'où les crocheteurs du préfet de Nantes ont chassé les RR. PP. Jésuites.

Ces drôles allaient venir à bout de leur honteuse besogne, que la police avait sans doute mission de ne pas voir, lorsque le domestique d'une maison voisine sortit armé d'une fourche en criant : « Tas de voyous,

vous ne toucherez pas à cette porte, » et força ces jeunes citoyens à prendre la fuite.

Nous ne saurions trop féliciter cet honnête homme.

Ce drapeau provenait-il des distributions faites par la Mairie aux frais des contribuables ?

— Dans la nuit de mercredi, une bande de braillards avinés est allée, rue Dugommier, faire du vacarme à la porte des Jésuites. Point de bonne fête républicaine sans quelque vilénie contre le clergé.

Ces républicains en goguette ont frappé violemment à la porte, brisé une bouteille, seul moyen, pensaient-ils d'en faire sortir leurs sens, qu'ils y avaient laissés, ils ont hurlé et vociféré mille sottises contre les Jésuites, les prêtres et la religion.

Mis en veine par cet exploit, ils ont recommencé au bas de la rue contre l'école chrétienne des Frères, où ils ont brisé plusieurs carreaux. La police était absente. Aurait-elle honte de passer par la rue Dugommier depuis ses exploits du 30 juin ? (*Espérance du peuple.*)

A Carquefou, chef-lieu de canton près Nantes, l'enthousiasme pour le 14 juillet a fait complètement défaut. Etaient pavoisés : la justice de paix, la gendarmerie, le bureau de poste et le bureau de tabac. C'est aussi maigre qu'officiel.

On a beaucoup remarqué un drapeau noir arboré sur une maison bien connue du bourg. N'est-ce pas en effet le deuil de la France que mènent les hommes qui l'exploitent avec tant d'impudence.

SAINT-NAZAIRE.

On lit dans le *Courrier de Saint-Nazaire* :

« Mercredi dernier, 14 courant, les personnes qui auraient bravé la pluie pour parcourir nos quais au fond du bassin de Saint-Nazaire, eussent assisté à un triste spectacle. On embarquait, sur un navire en partance pour l'Angleterre, des lits en fer, des matelas, des pupitres et des prie-Dieu chargés de linge et de livres, tout un mobilier nombreux, mais simple et rendu vieux par un usage quotidien. La journée presque entière fut consacrée au transbordement, et lorsque le navire quitta le quai au milieu des ténèbres de la nuit, on entendit sur le pont des cris de : *Vive la France!* »

« Etaient-ce des émigrants partant de leur plein gré pour chercher fortune en terre étrangère?... »

« Non. C'était le matériel du noviciat des Jésuites d'Angers, conduit par huit religieux que chasse de leur patrie un gouvernement libéral, et qui allaient demander asile au pays classique de la vraie liberté. Faut-il donc que nous soyons jaloux de l'Angleterre ! »

LE MANS.

On lit dans le *Journal du Mans* :

« La fête de mercredi a été des plus ordinaires : les jeux de l'après-midi étaient de simples niaiseries comme on en voit dans toutes les assemblées de village ; du concert de 4 heures il n'y a rien à dire : la fête de nuit peut seule être signalée. Ce n'est pas qu'elle ait été excessivement brillante, le feu d'artifice par exemple était peu réussi. Quant aux illuminations, si l'on en excepte les édifices publics, la halle, la mairie, la préfecture, le théâtre et les cafés, elles étaient fort tristes ; il est vrai que la maison de M. Rubillard était splendidement illuminée ; quelques marchands avaient mis des lampions à leurs devantures ; mais en dehors des rues avoisinant la place des Halles, ce n'était guère que ténèbres. Les fonctionnaires seuls dans les autres quartiers avaient illuminé pour obéir au mot d'ordre et par crainte du gouvernement. »

« Ce qui, en un mot, était le plus évident, c'était l'indifférence profonde de la foule : nous devons constater au reste qu'aucune scène de trouble ne s'est produite et que tout s'est passé avec tranquillité et ordre. »

— Demain dimanche 18 juillet, à 2 heures, distribution des récompenses de l'Exposition du Mans.

Le soir, concours d'illuminations. Lundi 19, à 6 heures du soir, clôture de l'Exposition.

RENNES.

La Bretagne du 14 juillet apporte le récit

de l'attentat qui a eu lieu mardi 13 dans cette ville :

« Attaque du couvent des PP. Récollets. »

« La canaille de notre ville a présumé hier soir à la fête odieuse d'aujourd'hui en attaquant le couvent des PP. Récollets. »

« Il était environ dix heures un quart. Les religieux commençaient à goûter un repos chèrement acheté par une journée de labeurs, lorsque se firent entendre les cris d'une foule avinée qui se dirigeait vers le couvent, mêlant à ses vociférations le chant de la *Marseillaise*. »

« Cette foule, composée de deux à trois cents voyous, s'arrêta en partie devant le portail extérieur, tandis qu'une autre partie s'engouffrait par l'étroite ouverture qui donne accès dans la cour intérieure, devant la chapelle et la maison des Pères. »

« Au milieu des clameurs et des hurlements se détachait le cri de : *Vive la République!* qu'on retrouve toujours dans la bouche des émeutiers et des crocheteurs de serrures. Puis, les tapageurs, s'échauffant au bruit de leurs propres (?) hurlements, ramassèrent des pierres qu'ils lancèrent dans les vitres de la chapelle et du couvent. Ceux qui se trouvaient devant le portail l'attaquèrent à l'aide de tout ce qui leur tombait sous la main. A coups de pied, à coups de moellons énormes, à coups de pièces de bois, prises probablement dans la chapelle en construction, ils livrèrent au portail un assaut en règle et le mirent en pièces. »

« En même temps, ceux qui se trouvaient dans la cour continuaient à lapider, sous une grêle de projectiles, les fenêtres de la maison et de la chapelle. On peut juger par le fait suivant de la violence avec laquelle les pierres furent lancées : les grilles de fer qui protègent les carreaux de la chapelle ont été brisées ! »

« Les religieux, réveillés en sursaut, se levèrent à la hâte et se réunirent dans la chambre du P. Gardien. Quelques-uns n'étaient plus en sûreté, d'ailleurs, dans leurs cellules, dont les vitres volaient en éclats. Calmes, sans répondre aux clameurs insultantes, résignés à tout — car il était impossible de prévoir où s'arrêterait la fureur imbecile de la canaille — ils tombèrent à genoux et se mirent en oraison. »

« Mais les lâches qui n'avaient pas hésité, dans leur bravoure, à faire le siège d'un portail et à briser des vitres, n'osèrent franchir le seuil du couvent et couronner leurs exploits par une violation de domicile. Après avoir assouvi leur rage sur des portes et des fenêtres, ils se retirèrent enfin, toujours vociférant, blasphémant et hurlant l'ignoble *Marseillaise*. »

« Inutile d'ajouter qu'aucun képi d'agent de police n'apparut pendant cette scène de sauvagerie. Sous la République, le rôle de la police n'est plus de protéger les honnêtes gens, mais d'expulser les congréganistes et de procéder au crochetaillage des serrures. »

« Mais voyons, pourtant, est-ce que des religieux, qui sont, après tout, citoyens français autant que M. le préfet d'Ille-et-Vilaine et beaucoup plus que M. Gambetta, n'ont pas droit à la protection commune et doivent s'attendre d'un jour à l'autre à être écharpés par la canaille républicaine?... »

« Ces faits odieux excitent dans notre ville une grande et légitime indignation... »

« Une personne digne de foi nous affirme, mais le fait est si grave que nous le donnons sous toutes réserves, que plusieurs militaires ont pris part à la manifestation d'hier soir contre les Récollets, et n'étaient pas les moins ardents à hurler et à lancer des pierres... C'est l'armée telle que la désire M. Farre et tout à fait digne de lui ! »

« Un de nos reporters, que nous avons envoyé sur le théâtre des événements relatés ci-dessus, nous fournit les renseignements suivants : »

« La foule des manifestants était conduite par quelques étudiants et deux artilleurs ; ceux-ci, une fois entrés dans la cour du couvent, ont dégainé et ne parlaient de rien moins que de massacrer les Pères Récollets. »

« Une rue voisine, qu'on pave actuellement, a été mise à contribution, et plus de deux cents pavés, lancés contre les portes et les fenêtres, jonchent actuellement la cour. »

« La police, nous assure-t-on, avait reçu la consigne de rester impassible et de ne pas intervenir ! »

« Même consigne donnée à l'armée. Aussi les militaires casernés à l'Arsenal ont-ils dû forcément rester dans une inaction com-

plète. Nous avons entendu ce matin un officier d'infanterie dire devant nous : « C'est infâme ! si cela continue, je briserai mon épée plutôt que de servir un pareil gouvernement ! »

« Du couvent des Récollets, la foule s'est portée à l'imprimerie de M. Oberthur et, là encore, a cassé tous les carreaux. »

« Un grand nombre de personnes notables ont assisté ce matin à la messe dans la chapelle des Pères Récollets, témoignant ainsi leur sympathie pour ces saints religieux et l'indignation qu'excitent chez eux les scènes odieuses d'hier soir. »

« Un de nos reporters vient de parcourir les rues de notre ville. En outre des décorations officielles, les auberges et les cafés ont généralement arboré des drapeaux, mais aucun magasin, aucune maison particulière n'est pavoisée. »

Faits divers.

Une rosière de 60 ans. — A l'occasion du 14 juillet, il y avait à Tarare un couronnement de rosière.

Seulement, le conseil municipal de la localité s'était trouvé à cette occasion dans un grand embarras.

Étant bon républicain et libre-penseur, il ne pouvait naturellement avoir l'idée d'aller chercher ses candidats parmi les jeunes ou même les vieilles filles qui fréquentent les églises et autres lieux où triomphent encore l'obscurantisme et la superstition. Il chercha donc ailleurs, mais il parait qu'il eut de la peine.

Ce grand travail fut cependant couronné de succès ; la municipalité finit par mettre la main sur une rosière laïque, aussi authentique qu'il a été possible de se la procurer : la prétendante est une jeune fille... de soixante ans.

Tous les conseillers municipaux ont embrassé la lauréate les uns après les autres. C'est M. le maire qui a commencé, les adjoints sont venus ensuite, et après les conseillers, selon leur rang d'inscription au tableau. On ne nous dit pas si la rosière était pavoisée et illuminée dans la soirée.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vauconleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

La *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 16 juillet.

La liquidation de quinzaine n'a d'importance que pour les valeurs du groupe atteint par la mort de M. Isaac Pereire. Partout ailleurs le période à l'autre s'effectue très-facilement. On ne paie que 75 centimes de report sur la Banque d'Escompte par exemple.

En même temps, les cours de nos rentes et ceux des fonds publics étrangers se montrent très-fermes, on est à 120.02 1/2 sur notre 5 0/0, à 85.40 sur l'Italien, et à 56.35 sur le Florin d'or 4 0/0 d'Autriche.

Il semble néanmoins que les hauts prix atteints rendent les progrès plus lents. On paraît même entrevoir le début d'une série de réalisations graduelles.

Parmi les valeurs d'Etat, les obligations nouvelles émises par le gouvernement de Québec prennent une place d'élite, l'épargne nationale leur réserve le meilleur accueil.

Il y a d'excellentes demandes au comptant sur la Banque d'Escompte, la Banque Hypothécaire, pour les actions et les obligations de la Société française de Crédit. On peut constater aussi un travail de classement assez régulier sur les actions du Crédit foncier égyptien. Les demandes sont nombreuses et importantes sur les bons privilégiés de l'Assurance financière.

On recherche cette valeur aux environs et au-dessus de 420.

Cette faveur est absolument justifiée ; il est impossible en effet de trouver un titre joignant aussi complètement à la sécurité la plus absolue un revenu rémunérateur et toujours croissant. Les acheteurs sont assurés par suite de bénéficier dans un délai prochain d'une plus-value importante sur les cours actuels.

Il y a une lourdeur particulière sur la Banque parisienne qui donne lieu à des réalisations. La Rente foncière est cotée 610 et 612.50. A ce prix, il vaut bien mieux acheter des actions de la Société des Immeubles de Paris qui coûtent 100 francs de moins.

Le Crédit lyonnais fait 955. On est à 1,059.50 sur la Banque de Paris et 1,260 sur le Crédit foncier. Nous constatons de bonnes demandes sur la Fondiaria-Vie.

